



QUAND LE MARCHÉ DU TRAVAIL SE FERME EN FRANCE...

# La tentation québécoise

L'émigration vers la Belle Province sera plus facile grâce à des accords de reconnaissance mutuelle des qualifications



Michel Le Moine - Etephoto

Le campus de l'université McGill à Montréal

**S**i la crise vous sape le moral, allez donc assister à l'une des réunions organisées par la Délégation générale du Québec à Paris. Elles se tiennent à la capitale ou en province à l'intention des candidats à l'immigration dans la province canadienne. On ne vous y présente pas seulement la marche à suivre pour émigrer. On ne se contente pas de vous décrire le système de points prenant en compte l'âge, l'expérience professionnelle, le capital, etc., et permettant d'évaluer vos chances. On vous explique pourquoi la province canadienne a besoin d'immigrants, notamment francophones : il faut « pérenniser le fait français », remplacer les baby-boomers et relayer un taux de fécondité particulièrement bas. De 45 000 immigrants attendus tous les ans, toutes nationalités confondues, l'objectif a été porté à 55 000. Actuellement, 100 000 Français vivent au Québec.

Dans ces conférences, le bonheur de l'auditoire est palpable à l'énoncé de certaines informations. Par exemple, le taux de chômage en mars 2009 était, au Québec, de 7,9%. A Montréal, un trois-pièces cuisine salle de bains se loue 600 euros sans caution. Bien sûr, on ne vous cache pas les désillusions possibles. Mais certaines habitudes canadiennes

semblent apporter une solution immédiate à des dysfonctionnements français : « *On s'intéresse à vos compétences plus qu'à vos diplômes, on aime les profils atypiques* », explique Eve Bettez, chargée de la promotion au bureau de l'immigration parisien, à un public ravi.

## Compléter sa formation

Ainsi, Sébastien et Julie, 25 ans, se disent prêts à assumer des hivers à moins 35 degrés, et des petits boulots en début de carrière, pour aller vivre dans un pays où ils se sentiront moins « barrés » qu'en France. Sébastien pense ne pas pouvoir progresser dans son entreprise francilienne car il n'a jamais obtenu son BTS de productique. Julie, elle, a passé un BTS d'assistante PME-PMI, « *sans l'avoir jamais décidé et sans choisir ce métier* ». « *En France, dit-elle, si vous êtes dans la mauvaise case au début, après, c'est fini.* » Tous deux se sont inscrits au PVT (Programme Vacances Travail) québécois : il permet aux jeunes de 18 à 35 ans d'aller travailler sur place pendant un an, ce qui facilitera, éventuellement, l'installation définitive qu'ils envisagent. Toutefois, cette préférence affichée, au Québec, pour la compétence avait jusqu'ici ses limites : là-bas comme en France, nombre de

professions réglementées ou régies par un ordre professionnel ne pouvaient s'exercer sans le diplôme local.

Ainsi, à l'université québécoise Sainte-Hyacinthe, à Montréal, un professeur français enseigne avec bonheur les études de vétérinaire mais, faute du diplôme québécois, il n'a pas le droit de prodiguer des soins aux animaux de la Belle Province. Un dentiste venu de France, ayant échoué aux examens théoriques québécois de cette spécialité, a dû faire ses valises et rentrer à Paris après trois ans de petits boulots, (comme il le raconte dans l'ouvrage « *S'installer et travailler au Québec* »). Or ces barrières sont en passe d'être supprimées dans la province canadienne comme chez nous depuis l'Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles qui a été signée au moment de la visite de Nicolas Sarkozy au Québec, en octobre 2008.

Depuis, les différentes professions passent des accords entre elles. Les architectes et les ingénieurs ont déjà fait affaire, suivis de quatorze autres professions, comme celles des travailleurs sociaux, des experts-comptables, et des professionnels du bâtiment. Le chantier démarre pour les kinésithérapeutes, les opticiens, et bientôt les médecins, les avocats, les dentistes, les pharmaciens, les sages-femmes. Certains devront parfois compléter leur formation : ainsi les couvreurs français au Québec apprendront à gérer la quantité de neige s'accumulant sur les toits. Dans la province canadienne, on est toujours content de voir arriver des francophones qualifiés. Et en France, nous verrons peut-être venir un jour avec satisfaction des Québécois exerçant des métiers dans lesquels la pénurie menace, comme médecins ou sages-femmes. **JACQUELINE DE LINARES**

## À lire

« *S'installer et travailler au Québec, 2009-2010* », par Laurence Nadeau, Editions l'Express emploi (22,90 euros). [www.quebec.fr](http://www.quebec.fr)